

## MOBILITE GEOGRAPHIQUE ET SOCIALE A BEAUJEU AU XIXe SIECLE.

Etudier la démographie d'une région ou d'une commune, c'est effectuer de nombreuses recherches. Ainsi, notre mémoire de maîtrise qui avait pour thème : "Beaujeu de 1815 à 1914" nous a amené à observer le mouvement naturel sous toutes ses formes, et aussi la structure par âge. Si ces différents travaux sont longs et fastidieux, ils ne posent pas de gros problèmes au chercheur : les registres des actes civils et les dénombrements lui permettent, à partir de 1836, de bien cerner ces différents aspects. Plus difficile reste l'examen de la mobilité géographique et sociale. Ce phénomène, trop longtemps considéré comme de faible amplitude, est cependant d'une importance capitale pour qui veut comprendre l'évolution de Beaujeu. Monsieur Descroix note (1), en effet, que des noms comme Montangerand, Sivignon, Mazille, Trambly qui désignent des communes du Clunisois et du Charolais, sont assez fréquents à Beaujeu. Et, il n'hésite pas à conclure qu'un fort mouvement de population, entre ces régions et le Beaujolais, a dû se produire dès une époque antérieure à notre système anthroponymique, donc avant le XVIe siècle. Nous nous sommes demandés si une telle mobilité géographique existait encore à Beaujeu, au XIXe siècle, et dans ce cas si elle s'accompagnait d'une mobilité sociale.

Trois sources s'offraient à nous pour mener à bien notre étude. Nous avons délaissé les listes de tirage de l'arrondissement de Villefranche, longues à dépouiller et qui ne nous informent que des migrations des jeunes gens. Les registres d'entrées à l'hospice de Beaujeu qui privilégient les basses classes furent eux aussi abandonnés. Ce sont les registres de mariages qui retinrent finalement notre attention, car toutes les classes de la société y sont représentées, de plus ils ont l'avantage de nous faire mieux connaître la femme, la grande absente de beaucoup.

---

(1) Jean DESCROIX. Immigration ancienne en Beaujolais : Almanach du Beaujolais - Volume n° 20 - 1950 - p. 30-31-32.

de documents publics. Néanmoins, il faut signaler que cette source n'est pas parfaite. D'une part elle nous présente un échantillon assez faible, d'autre part si elle nous donne le lieu de naissance et de résidence de chaque conjoint, elle ne nous livre aucun détail sur ses domiciles successifs. Enfin, les actes de mariages nous permettent de saisir uniquement le phénomène de l'immigration, il n'est pas possible de connaître l'émigration.

Nous avons dépouillé systématiquement les registres de mariages durant deux périodes : 1815-1824 et 1900-1909.

#### I. - 1815 - 1824 :

Pendant ces 10 années 136 mariages sont célébrés et parmi les 272 nouveaux mariés 113 hommes et 125 femmes résident à Beaujeu, quelles sont les origines géographiques de ces 238 personnes ?

##### A - Les origines géographiques.

Plusieurs grandes tendances migratoires peuvent être dégagées entre 1815 et 1824 (2)

Nous constatons tout d'abord que, d'après notre échantillon, 48 % des habitants de Beaujeu sont nés dans cette commune. Notons qu'il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes, qui sont dans ce cas (54 % contre 39 %).

29 % sont nés à moins de 15 km, mais dans cette catégorie ce sont les femmes qui dominent : 31 % contre 27 %.

Près des 12 % de la population de Beaujeu sont nés dans un rayon de 50 km, cette fois la proportion des hommes (16 %) est nettement supérieure à celle des femmes.

Peu d'habitants de Beaujeu (3 %) sont originaires de communes situées entre 50 et 100 km de Beaujeu, mais nombreux sont ceux qui viennent de plus de 100 km (9 %).

---

(2) cf. Tableau A I.

Ces observations appellent quelques commentaires.

- On remarque, en premier lieu, que les femmes répugnent à se déplacer, celles qui changent de communes n'accomplissent, en général, que de courtes distances à l'intérieur du rayon de 15 km. Nous avons constaté, d'autre part, que 53 % des femmes qui sont nées à moins de 15 km de Beaujeu exercent, à Beaujeu, le métier de domestique. Il s'agit là, le plus souvent, des habitantes des montagnes proches de Beaujeu qui, faute de trouver du travail dans leur pauvre commune, viennent se placer comme servante chez les citadins de Beaujeu. Ces domestiques se recrutent, en effet, aux Ardillats et à Avenas, Belleville, Emeringes, Lantignié, Ranchal, St Didier, St-Etienne la Varenne, St-Mamert, Vernay.

- les hommes possèdent une plus grande mobilité puisque moins de 40 % d'entre eux sont nés à Beaujeu. Néanmoins, leurs migrations restent assez limitées : parmi eux 27 % sont originaires d'une commune située à moins de 15 km de Beaujeu. On s'aperçoit d'ailleurs, que les déplacements des hommes et des femmes qui viennent des environs proches de Beaujeu obéissent à des règles strictes.

Tout d'abord on constate que fort peu d'entre eux se recrutent au sud d'une ligne Ranchal - Quincié - Belleville. On ne compte que 5 hommes et 4 femmes qui sont dans ce cas. Deux raisons expliquent ce phénomène :

- La superstition qui veut que l'on doit toujours prendre place du côté du vent, jamais du côté de bise, car cela porte malheur.

- La concurrence des villes importantes comme Belleville et Villefranche qui drainent vers elles les habitants de ces communes.

Ensuite, il faut remarquer que les migrants qui font exception à cette règle habitent, en général, des communes situées à des altitudes élevées. Citons Lamure, Claveisolles, Marchampt, Montmelas, Vaux etc... Ainsi apparait une seconde constante de ces migrations à courte distance : les habitants des montagnes, depuis que la sécurité règne dans les campagnes, ont tendance à descendre des hauts lieux vers la plaine. Nous rejoignons là encore, les conclusions de M. Descroix qui voit dans la présence à Beaujeu d'anthroponymes comme Aujoux et Chetail,

qui désignent aussi des sommets des monts du Beaujolais, l'indice d'un transfert de population des cimes vers les côteaux.

Enfin, on observe que les communes les plus proches de Beaujeu lui fournissent le plus grand nombre d'habitants, c'est le cas d'Avenas et de Lantignié par exemple. Mais, à mesure que l'on s'éloigne de Beaujeu, le rôle des voies de communication devient prépondérant. En effet, presque toutes les communes qui sont représentées à Beaujeu se trouvent à proximité d'un chemin vicinal ou d'une route départementale qui rejoint, plus ou moins directement, Beaujeu.

Si l'importance des migrants venus de moins de 15 km est déterminante, il ne faut pas pour autant négliger les autres. 16 % des hommes sont nés dans un rayon de 50 km autour de Beaujeu et 4 % dans celui de 100 km. Ceci augmente encore nos regrets de ne pas connaître les différentes étapes de ces déplacements. Elles nous montreraient sans doute, dans la plupart des cas, un éloignement progressif de la terre à laquelle on reste, malgré tout, profondément attaché. Bien peu de migrants ont du franchir en une seule fois le cap des 50 km, car n'oublions pas que ces exilés volontaires sont, presque toujours, en quête d'un travail plus rémunérateur qui leur permettra de faire vivre leur famille ou d'en fonder une. Cette perpétuelle démarche les conduira de 10 km en 10 km, vers des communes qu'ils connaissent et où ils pensent trouver du travail et c'est ainsi que, peu à peu, ils se retrouvent très loin de leur point de départ. Car, en effet, ce qui incite au mouvement, c'est presque toujours un désir de mieux vivre et la mobilité géographique est liée, le plus souvent, à une mobilité professionnelle comme le prouvent les remarques suivantes.

Entre 1815 et 1824 on constate que sur les 39 nouveaux mariés nés et résidant à Beaujeu, 29 exercent le métier du père. Parmi ceux qui sont nés dans un rayon de 15 km, 11 sur 27 suivent les traces du père. Ensuite il n'y a plus aucun si-

un rayon de plus de 100 km. En effet, nous pensons avoir montré que les hommes, au début du XIXe siècle, hésitaient à trop s'éloigner de leur base, or le pourcentage (15 %) de ceux qui sont nés à plus de 100 km pourrait infirmer cette hypothèse. Pourtant, une étude plus précise montre que sur les 15 hommes qui appartiennent à ce groupe, 12 sont des compagnons pour lesquels Beaujeu ne constitue qu'une étape de leur "Tour de France".

Ainsi les migrations jouent un rôle capital dans l'extension de Beaujeu. Mais on peut se demander comment les nouveaux venus s'intègrent à la population.

#### B. - Les relations professionnelles et sociales :

Ce sont encore les mariages qui vont nous permettre de saisir ces rapports. Les règles qui président au choix du conjoint, qu'il s'agisse de mariages entre autochtones et migrants ou d'autochtones entre eux, sont révélatrices de la mentalité beaujolaise.

##### 1) Le critère géographique :

Les garçons nés à Beaujeu, ou dans ses proches environs, épousent, dans 85 % des cas des filles issues de Beaujeu et de ses alentours. Mais, 75 % des hommes nés à moins de 100 km de Beaujeu et 87 % des migrants venus de communes distantes de plus de 100 km, font un choix identique. Les femmes nées en dehors de Beaujeu choisissent également des conjoints nés à Beaujeu ou à proximité. Si l'on en juge par ces résultats, il semble que les nouveaux venus soient vite assimilés par la population de Beaujeu. Mais alors, si le critère géographique n'entre que pour une faible part dans le choix du conjoint, ce choix obéit-il à un autre critère ?

##### 2) Le critère professionnel :

Il est difficile à déterminer entre 1815 et 1824, car le nombre des cas étudiés s'avère insuffisant pour établir des pourcentages, aussi devons nous être prudents dans nos conclusions. Il semble toutefois (3), que 2 catégories socio-profes-

---

(3) cf. Tableau B

sionnelles soient relativement homogènes : celle des artisans, qu'ils soient maîtres ou compagnons et celle des propriétaires.

Quant aux autres, elles sont très hétérogènes ce qui s'explique, peut-être, par le fait que Beaujeu est un carrefour où commerçants, agriculteurs, et membres de toutes professions sont perpétuellement en contact.

L'arrivée de migrants ne trouble en rien l'ordre établi, comme le prouve cette déclaration d'un conseiller municipal de l'époque : "Je ne juge un commissaire de police ni indispensable, ni nécessaire, ni même utile à Beaujeu. Ici, tout le monde se connaît, chacun sait le nom, la position et le caractère de son voisin, la présence d'un commissaire de police n'a pas de raison d'être, par le motif bien simple qu'il n'y a pas de police à faire" (4)

### 3) Les âges au mariage :

Entre 1815 et 1824, les hommes de Beaujeu ont tendance à se marier entre 25 et 29 ans (35 % des cas), les jeunes filles entre 20 et 24 ans (36 % des cas). 16 % des filles se marient avant 20 ans, alors qu'il y a moins de 2 % des hommes qui prennent épouse à cet âge. Ce sont des critères économiques qui font que les hommes se marient plus tard que les femmes. L'homme essaye, avant de se marier, d'améliorer sa situation, de faire quelques économies qui lui permettront, s'il est cultivateur d'acheter un vigneronnage, s'il est compagnon de se mettre à son compte. Les filles se marient tôt, soit parce qu'elles sont une charge pour leurs parents, soit parce qu'elles trouvent un "bon parti" qui les dispense de travailler et leur fait gravir un échelon de la hiérarchie sociale.

Mais une dernière question restait à résoudre pour achever ce tour d'horizon. Est-ce qu'à cette époque déjà, le niveau intellectuel était déterminant dans le choix du conjoint ? Autrement dit, y avait-il une sorte de séparation entre les gens qui avaient fait des études, aussi rudimentaires soient-elles, et les autres,

---

(4) Archives Municipales, série 1 D1, dossier n°20, registre des délibérations du Conseil Municipal.

les illétrés ?

C. - L'instruction.

Pour mesurer ce phénomène, la meilleure méthode consiste à compter, à l'occasion des mariages, les époux qui déclarent ne pas savoir signer. Pour dégager certaines constantes des résultats ainsi obtenus (5), il nous faudra parfois largement déborder la période 1815 - 1824. On remarque ainsi que, de 1815 à 1872, les femmes sachant écrire sont beaucoup moins nombreuses que les hommes. Il faut voir ici la conséquence logique de la conception traditionnelle du rôle de la femme. On note, ensuite, la diminution sensible des illétrés : de 20 % en 1815, ils passent à 9 % en 1872. Durant la même époque, la proportion des femmes qui ne savent pas écrire baisse de 16 %. A ces généralités on peut ajouter quelques remarques plus précises. De 1815 à 1824, nous avons calculé, selon la même méthode, le niveau d'instruction des parents des conjoints présents aux mariages. Nous avons ainsi découvert que 48 % des parents ne savaient pas signer, contre 20% des garçons et 28 % des filles. On s'aperçoit que, déjà, un fossé a été creusé par l'instruction entre ces deux générations.

Ce degré d'instruction, nous l'avons ensuite mis en relation avec l'origine géographique des habitants de Beaujeu. Le tableau suivant nous donne les résultats obtenus.

Lieu de naissance	Ne sachant pas signer en %	
	Hommes	Femmes
Beaujeu	10,28	9,58
- 15 km	22,22	52,38
- 50 km	31,24	41,66
+ 100 km	26,66	

(5) cf. Tableau D.

Ces pourcentages ne veulent pas avoir une valeur absolue, mais simplement indicative. L'ordre de grandeur qu'ils établissent paraît correct, mais pour mieux le saisir il faut le mettre en rapport avec la profession des migrants. Nous savons que plus de 66 % des domestiques de Beaujeu sont originaires des localités situées dans un rayon de 50 km autour de cette commune. Or, 57 % d'entre elles ne savent pas signer. Ajoutons qu'aucun journalier, homme ou femme, parmi ceux qui se sont mariés entre 1815 et 1824 ne savait signer : le propre du journalier étant de se déplacer, on peut supposer qu'il y a une relation de cause à effet entre migration et degré d'instruction.

Ainsi, la population née à Beaujeu semble être particulièrement privilégiée dans le domaine de l'instruction.

En effet, dès 1852 Beaujeu compte 3 écoles primaires communales, 2 pour les garçons et 1 pour les filles, un collège de garçons dirigé par les frères maristes, un pensionnat de filles et deux couvents où les religieuses peuvent jouer un rôle d'enseignantes.

Pourtant, malgré ce nombre imposant d'établissements scolaires, l'enseignement se heurte à divers problèmes.

Enseignement laïc et religieux se livrent un perpétuel combat, dominé par le dernier nommé jusqu'en 1870. A cette date les anti-cléricaux, saisissant l'occasion du changement de régime, accusent les instituteurs religieux de tous les maux. L'ordre des frères maristes est chassé de Beaujeu à la suite du rapport virulent d'un membre du Conseil Municipal. Celui-ci n'hésitait pas à déclarer sans ironie : "Vous savez que, sur tous les points de France, il s'étend des protestations contre l'enseignement clérical, ces protestations sont légitimes. Nous ne voulons pas, assurément, insister plus qu'il ne convient sur ces faits monstrueux d'immoralité dont tant de frères se sont souillés et qui ont été déférés aux Cours d'Assises. Nous sommes trop équitables pour y voir autre chose que des fautes individuelles et pour supposer tous les frères atteints de ces vices honteux. Cependant, on peut bien dire, sans cesser d'être équitable, que les vices dont je parle

ne se renouvellent guère que chez les moines et que le célibat imposé à des natures incultes, offre de grands dangers pour la sécurité des enfants que l'on confie à de pareils hommes. (6)

Cependant la suppression de l'enseignement religieux ne règle pas le problème de fond, celui de l'égalité face à l'enseignement. En fait, à Beaujeu comme dans toute la France à cette époque, l'instruction reste le privilège des nantis. Même si le nombre des élèves indigents passe de 30 en 1836 à 98 en 1869, le fossé subsiste entre enfants riches et pauvres. Pour le notable, la rétribution scolaire fixée à 2 francs par mois n'est pas même une gêne, pour l'ouvrier agricole c'est un sacrifice. L'enfant du commerçant aisé qui va à l'école toute l'année progresse vite, plus vite en tous cas que le fils du vigneron qui se rend à l'école à partir de huit ans et seulement l'hiver, car l'été il doit garder les 2 vaches. Cette inégalité est rendue plus nette encore par l'attitude des riches parents d'élèves que condamne, dès 1838, mais sans succès, le Conseil Municipal. Le Maire déclare, entre autre : "L'école primaire est un établissement dont l'utilité n'est pas encore assez vivement sentie par la population. Il afflue un nombre prodigieux de demandes pour les enfants indigents et je vois, avec peine, que la classe payante préfère les écoles non autorisées ou privées. C'est à nous à corriger cet abus en invitant les familles dans l'aisance à envoyer leurs enfants, par préférence, dans notre école communale." (7)

On comprend mieux désormais pourquoi, entre 1830 et 1839, on assiste à une forte augmentation du nombre des mariés ne sachant pas signer.

Cet état de faits est dû à la réunion, en 1834, de Beaujeu avec les Etoux, commune voisine peuplée en majorité par des cultivateurs qui manquent de temps et de moyens pour s'instruire.

---

(6) Archives Municipales, série 1 D 1, dossier n° 20, registre des délibérations du Conseil Municipal.

(7) Archives Municipales, série 1 D 1, dossier n° 17, registre des délibérations du Conseil Municipal.

Nous venons de voir qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle nouveaux venus et autochtones faisaient bon ménage. Pourtant, nous nous sommes aperçus que le degré d'instruction des migrants était inférieur à celui des beaujolais et, qu'en général, le plus haut niveau d'instruction était réservé aux familles aisées.

C'est là le premier signe d'une solide hiérarchie sociale, celle-ci se maintient-elle au début du XX<sup>e</sup> siècle ?

## II. - 1900 - 1909 :

Pour mener à bien cette recherche, nous avons dépouillé 256 actes de mariage. Ils nous permirent d'isoler 141 hommes et 234 femmes résidant à Beaujeu.

### A. - Les origines géographiques :

Plusieurs grandes tendances peuvent être dégagées d'après notre échantillon. (8)

- 44 % des habitants de Beaujeu y sont nés contre 48 % entre 1815 et 1824. La diminution est nette chez les hommes, 30 % seulement des hommes résidant à Beaujeu y sont nés, au lieu de 38 % en 1815.

- Les personnes nées à moins de 15 km représentent désormais 31 % de la population. On retrouve là les mêmes constantes qu'à la période précédente. Les communes situées au sud de la ligne Ranchal Belleville n'apportent toujours, en proportion, que peu d'habitants à Beaujeu. Au contraire le contingent fourni à Beaujeu par les communes "montagneuses" s'est accentué. Cette catégorie regroupe 34 % des femmes qui habitent à Beaujeu, mais parmi ces dernières, 11 % seulement sont domestiques contre 53 % entre 1815 et 1824. Ces domestiques sont toutes, vers 1900, originaires de régions ayant une altitude élevée, elles viennent de St-Igny de Vers, Poule, les Ardillats, Propières et St-Christophe-la-Montagne.

Enfin, si les voies de communication continuent à jouer un grand rôle dans ces déplacements limités, on constate que c'est par les chemins vicinaux et les routes

(8) cf. Tableau A II.

départementales qu'arrivent les migrants. La voie ferrée et la route nationale n'apportent que quelques individus de Vaux, Arnas, Belleville, et St-Jean d'Ardières à Beaujeu. On peut supposer que ces deux voies de communication sont empruntées, le plus souvent, par des migrants qui parcourent plus de 15 km.

- Le nombre des individus nés à moins de 50 km a diminué (9 %). Parmi eux ce sont les hommes qui dominent, ils réunissent 17 % des hommes de Beaujeu.

- Au contraire, le groupe de ceux qui sont nés à moins de 100 km s'accroît, il passe de 3 % à 8 % et les hommes y sont les plus nombreux.

- Enfin, les personnes nées à plus de 100 km de Beaujeu sont en régression.

Ainsi, comme auparavant, les femmes se déplacent peu et pour accomplir de courtes distances. Quant aux hommes, ils ont toujours une grande mobilité et leurs déplacements s'allongent. Désormais 26 % de la population est originaire de plus de 50 km contre 19 % en 1815. Entre 1900 et 1909, on connaît les professions des parents de 30 nouveaux mariés nés à Beaujeu. De cette manière nous savons que 12 fils exercent la profession du père. Parmi ceux qui sont nés à moins de 15 km, 14 sur 25 suivent les traces du père. Quatre habitants de Beaujeu nés à moins de 50 km pratiquent le métier du père, six l'ont abandonné. On retrouve les mêmes chiffres pour ceux qui sont originaires de moins de 100 km. Ainsi, il apparaît que l'endo-succession n'est plus le privilège des gens nés à Beaujeu ou dans les alentours. Les individus qui viennent de plus de 50 km ne sont plus uniquement poussés par le désir de subsister en faisant n'importe quel travail. Le fait qu'ils exercent bien souvent le métier du père prouve, qu'en 1900, ces migrants répondent autant à un désir de bouger, de "voir du pays", qu'à des motifs économiques lorsqu'ils viennent à Beaujeu.

#### B. - Les relations professionnelles et sociales :

##### 1) Le critère géographique :

89 % des hommes nés à Beaujeu et à moins de 15 km épousent des filles

de Beaujeu ou des proches alentours, 83 % de ceux qui sont nés à moins de 50 km opèrent un choix identique. Les hommes originaires de moins de 100 km prennent, dans 56 % des cas, une épouse née à Beaujeu ou à moins de 15 km, 71 % de ceux qui ont vu le jour à plus de 100 km les imitent. 48 % des femmes nées à Beaujeu, ou à moins de 15 km et à moins de 100 km, épousent des hommes ayant les mêmes origines, 36 % des femmes venues de moins de 50 km et 25 % de celles qui sont nées à plus de 100 km, font un choix semblable. C'est seulement dans ces deux groupes qu'on sent un certain désir de ne pas s'intégrer totalement, de garder les traditions du "pays" d'origine. En effet, 36 % des femmes nées à moins de 50 km et 37 % des femmes issues de plus de 100 km épousent des hommes répondant aux mêmes critères géographiques qu'elles.

Mais dans l'ensemble les nouveaux venus sont toujours vite assimilés par la population locale. Le critère géographique n'est donc pas déterminant. Qu'en est-il, entre 1900 et 1909, du critère professionnel.

## 2) Le critère professionnel :

On relève 3 catégories assez homogènes (9). Les maîtres artisans et les compagnons semblent avoir une nette préférence pour des femmes dont le père exerce la même profession qu'eux : le monde de l'artisanat forme un monde très "fermé" à Beaujeu. Une autre catégorie assez homogène apparaît vers 1900, il s'agit des cultivateurs. Ils sont 56 à prendre épouse et 26 choisissent la fille d'un cultivateur. Futurs vignerons, pour la plupart, il est primordial, pour eux, d'avoir une femme compétente en matière agricole. Quant aux autres groupes, ils restent très hétérogènes.

## 3) Les âges au mariage :

Il y a une accentuation des phénomènes déjà constatés. Désormais,

---

(9) cf. Tableau C.

51 % des hommes se marient entre 25 et 29 ans et 61 % des femmes entre 20 et 24 ans. Les hommes de 20 à 24 ans sont moins nombreux à se marier qu'auparavant. De même les très jeunes femmes entrent dans une moins grande proportion dans le nombre des mariées (10 %). Au total 66 % des hommes se marient avant 30 ans et 71 % des femmes avant 24 ans.

Il nous reste à nous demander si le degré d'instruction de ces nouveaux mariés a évolué.

### C. - L'instruction :

Dès 1900, (10) le taux des femmes qui ne savent pas signer est égal à celui des hommes, puis à partir de 1905 et jusqu'en 1914, tous les nouveaux mariés savent signer. Il semble qu'à partir de 1900 le degré d'instruction joue un rôle important dans le choix du conjoint. Désormais, l'instruction sépare bien deux générations, celle des nouveaux mariés et celle de leurs parents. En effet, entre 1900 et 1909, 19 % des parents des conjoints ne savent pas signer. Mais le fait notable c'est, qu'à présent, on ne se moque plus d'être ignorant. On peut signaler que pour la première fois apparaît, en 1905, une sorte de pudeur à dire qu'on ne sait pas signer. A partir de cette date, et à trois reprises, on remarque que des parents "ont déclaré ne pas savoir signer au dernier moment". Tout se passe comme si deux générations bien tranchées étaient en présence : celle qui sait et celle qui ne sait pas .

Donc, si le degré d'instruction a évolué durant le XIXe siècle, à Beaujeu, comme dans le reste de la France, les migrations semblent toujours régies par les mêmes règles. Les origines immédiates des habitants de Beaujeu n'ont guère varié durant un siècle. Les femmes hésitent toujours à trop se déplacer et si les migrations des hommes s'allongent on le doit surtout aux progrès techniques qui ont développé les moyens de transport.

Cette intense mobilité qui anime la population de Beaujeu est certes révélatrice d'une commune dynamique. Mais il faudrait pouvoir suivre, un à un,

(10) Cf. Tableau D.

chaque migrant pour savoir si Beaujeu est pour lui une étape ou le terme de ses pérégrinations.

Ainsi, on saurait si Beaujeu est seulement un lieu de passage, un tremplin ou, au contraire, un pôle d'attraction pour les migrants.

Robert CHARLE.

A - \* ORIGINE DES HABITANTS DE BEAUJEU \* d'après les registres de mariage  
(en pourcentage) -

I - De 1815 à 1824 :

Lieu de naissance	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes
Beaujeu	38,61	54,47	47,65
- 15 km.	26,73	31,34	29,36
- 50 km.	15,84	8,95	11,91
- 100 km.	3,96	1,49	2,55
+ 100	14,86	3,75	8,53
T O T A L	100	100	100

II - De 1900 à 1909 :

Lieu de naissance	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes
Beaujeu	30,50	52,14	44
- 15 km.	26,24	33,76	30,93
- 50 km.	17,02	4,70	9,33
- 100 km.	11,35	5,98	8
+ 100	14,89	3,42	7,74
T O T A L	100	100	100

Qualité du Mari -	Qualité de la femme ou de ses parents														Nb. de cas
	N° I	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5	N° 6	N° 7	N° 8	N° 9	N° 10	N° II	N° 12	N° 13	N° 14	
N° 1 - Domestiques	2									I					3
N° 2 - Compagnons Garçons-ouvriers	I 2	I 7	6	3						2		2	2		44
N° 3 - Maîtres-artisans	7		20	3						5			3	2	40
N° 4 - Maîtres-marchands	2		I	2						3			I		9
N° 5 - négociants			2												2
N° 6 - Rentiers															0
N° 7 - Prof. libérales cadres -			2	I			I			3					7
N° 8 - Employés															0
N° 9 - Militaires, gendarmes	I		I			2		I		4					9
N° 10 - Propriétaires	2		2							7			I		12
N° 11 - Vignerons															0
N° 12 - Journaliers	I	I										2			14
N° 13 - Cultivateurs	2		I							I					4
N° 14 - Sans-profession															0
T O T A U X	29	18	35	9		2	I	I		26		4	7	2	134

Qualité du Mari -	Qualité de la femme ou de ses parents														Nb. de cas
	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5	N° 6	N° 7	N° 8	N° 9	N° 10	N° 11	N° 12	N° 13	N° 14	
N° 1	4	I	I									I	I	2	10
N° 2	3	28	3	2	I			I				3	I	17	59
N° 3	I		15	I	I			I		5	I		I	9	35
N° 4	2	3	2	5						2				7	21
N° 5					I			I						I	3
N° 6															0
N° 7				I	I		I	I		3					7
N° 8	2	II	5	4	2			5		I		I	I	8	40
N° 9		3			I			2		2				I	9
N° 10		2	I	I						I				2	7
N° 11	2									I	2			I	6
N° 12												3			3
N° 13	5	6	I							2	4	3	26	9	56
N° 14															0
T O T A U X	19	54	28	14	7		I	II		17	7	II	30	57	256

## D - \* DEGRE D'INSTRUCTION \* (en pourcentage)

(d'après les registres de mariage)

PERIODES	HOMMES QUI NE SIGNENT PAS	FEMMES QUI NE SIGNENT PAS
1815 à 1819	19,6	30,3
1820 à 1824	20,2	26,5
1825 à 1829	18,5	24,2
1830 à 1834	32,3	38,02
1835 à 1839	30,4	39,07
1840 à 1844	24,3	40,9
1845 à 1849	18,6	30,5
1853 à 1857	13,5	34,2
1858 à 1862	12,6	19,7
1863 à 1867	16,3	20,4
1868 à 1872	9,3	14,6
1873 à 1877	4,6	10,1
1883 à 1887	0,8	3,3
1888 à 1892	0,7	1,4
1900 à 1904	1,3	1,3
1905 à 1909	0,0	0,0
1910 à 1914	0,0	0,0